

FICHE N° 2 (1/2) : GRILLE DE COUVERTURE - HABITATIONS

Risques	Caractéristiques	Compléments	Débit horaire	Durée d'extinction	Quantité d'eau		Nombre de PEI	Distance maxi 1 ^{er} PEI/risque	Distance maxi 2 ^{ème} PEI/risque
					Dynamique	Statique**			
NC	S < 50 m ²	Non redevable d'une DECI (sauf en présence de substances ou matières dangereuses)							
RCF	Habitation 1 ^{ère} famille – isolée ⁽¹⁾ et S < 250 m ²	Habitat retiré géographiquement	30 m ³ /h	1 h	30 m ³ /h ou 30 m ³		1	400 m	
RCF	Habitation 1 ^{ère} famille - isolée ⁽¹⁾ et S < 250 m ²	Habitat rural ou urbain (y compris lotissement)	30 m ³ /h	1 h	30 m ³ /h ou 30 m ³		1	200 m	
RCO	Habitation 1 ^{ère} famille - isolée ⁽¹⁾ et S > 250 m ² Habitation 1 ^{ère} famille – non isolée ⁽¹⁾ et S < 250 m ² Habitation 1 ^{ère} famille jumelées ou en bandes		60 m ³ /h	1 h	60 m ³ /h ou 60 m ³		1 ou 2	200 m	400 m
RCO	Habitation individuelle 2 ^{ème} famille		60 m ³ /h	2 h	120 m ³ /2h ou 120 m ³		1 ou 2	200 m	400 m
RCO	Habitation collective 2 ^{ème} famille	≤ R+3	60 m ³ /h	2 h	120 m ³ /2h ou 120 m ³		1 ou 2	200 m	400 m
RCI	Habitation collective 3 ^{ème} famille A	≤ R+7	60 m ³ /h	2 h	120 m ³ /2h	/	2*	200 m	200 m
RCI	Habitation collective 3 ^{ème} famille B	> R+7 et h ≤ 28 m	120 m ³ /h	2 h	240 m ³ /2h	120 m ³ + 120 m ³ /2h	2*	200 m ou 60 m si présence d'une colonne sèche	200 m
RCI	Habitation collective 4 ^{ème} famille	28m < h ≤ 50 m	120 m ³ /h	2 h	240 m ³ /2h	120 m ³ + 120 m ³ /2h	2*	200 m ou 60 m si présence d'une colonne sèche	200 m
RCI	Quartier saturé d'habitations - Quartier historique - Immeuble ancien		120 m ³ /h	2 h	240 m ³ /2h	120 m ³ + 120 m ³ /2h	2*	200 m	200 m

* le 1^{er} PEI doit être sous pression et délivrer 60 m³/h.

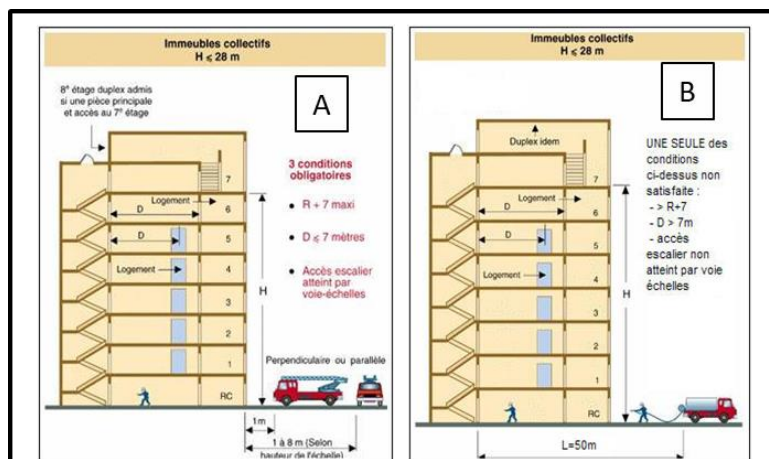
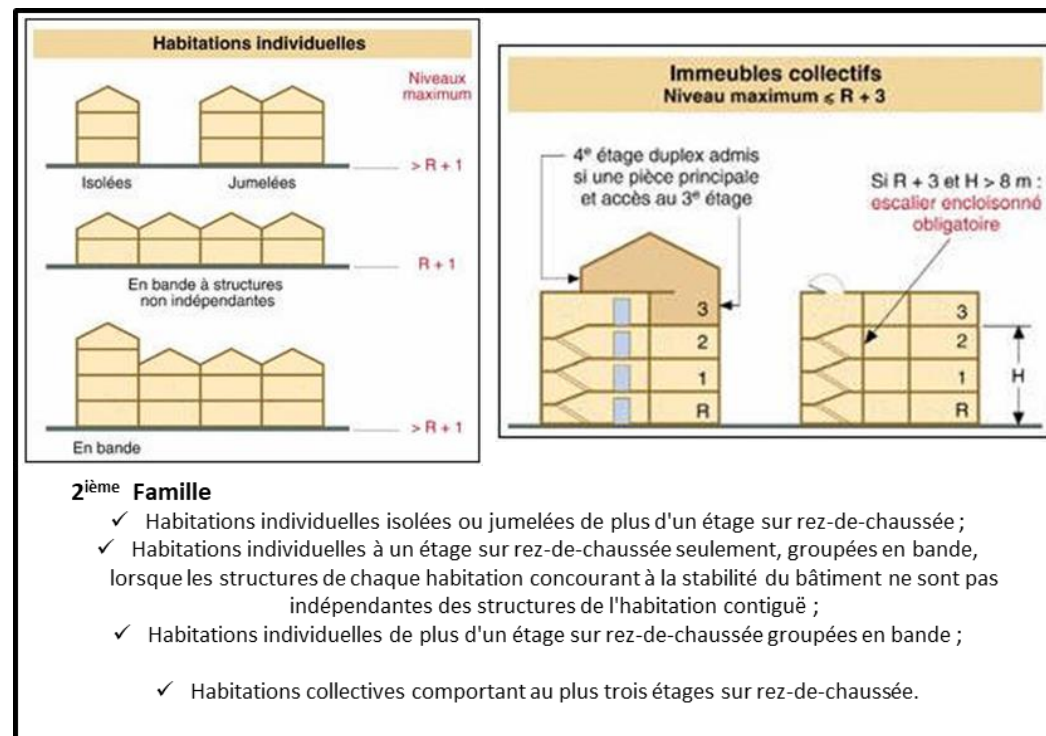
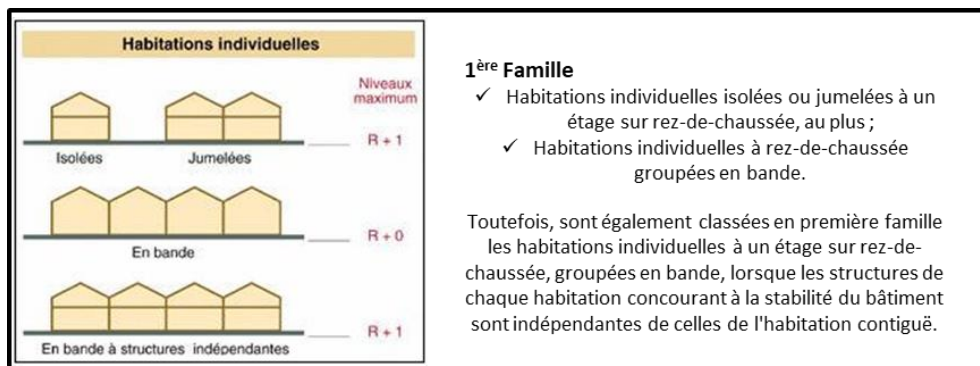
** sous réserve de la prise en compte du 1^{er} PEI sous pression et débit 60 m³/h.

Rappel des critères dimensionnants :

- ✓ Surface (S) : Surface de plancher développée définie par les articles L. 111-14 et R. 111-22 du Code de l'Urbanisme
- ✓ ⁽¹⁾ Isolement vis-à-vis des tiers :
 - Espace libre entre les tiers ≥ 3 m.
 - Parois séparatives de degré coupe-feu 1h (REI 60) à minima.

Si les conditions d'isolement (distances ou dispositions constructives) ne sont pas respectées, alors les surfaces devront être cumulées pour déterminer les besoins en eau.

FICHE N° 2 (2/2) : GRILLE DE COUVERTURE - HABITATIONS

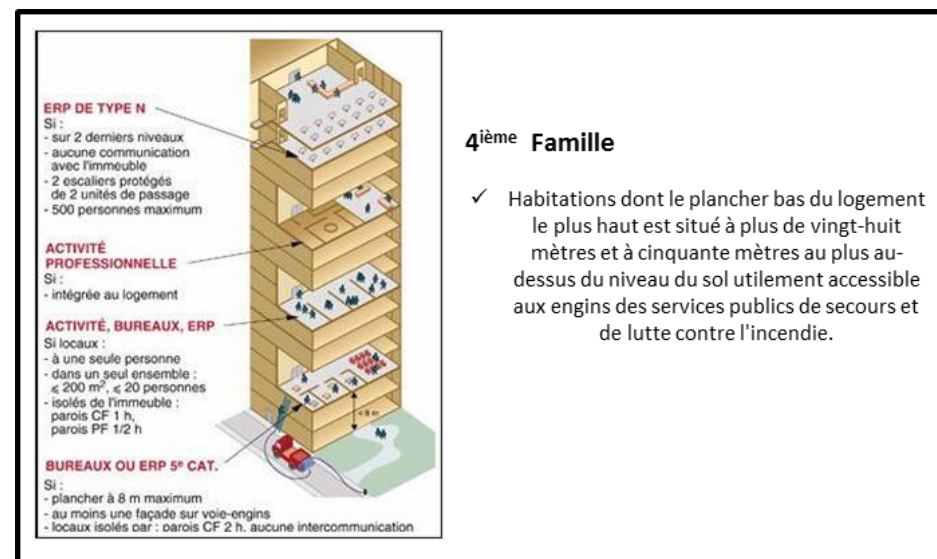


3^{ème} Famille A

- ✓ Comporter au plus 7 étages sur rez-de-chaussée.
- ✓ Comporter des circulations horizontales de manière à ce que la distance, entre la porte palière de logement la plus éloignée et l'accès de l'escalier, soit au plus égale à 7 m.
- ✓ Être implantées de telle sorte qu'au rez-de-chaussée les accès aux escaliers soient atteints par la voie échelle.

3^{ème} Famille B

- ✓ Elle comprend les habitations ne satisfaisant pas les prescriptions de la 3^{ème} famille A.
- ✓ Ces habitations doivent être implantées de telle sorte que les accès aux escaliers soient situés à moins de 50 m d'une voie ouverte à la circulation.



4^{ème} Famille

- ✓ Habitations dont le plancher bas du logement le plus haut est situé à plus de vingt-huit mètres et à cinquante mètres au plus au-dessus du niveau du sol utilement accessible aux engins des services publics de secours et de lutte contre l'incendie.